



**Monsieur le Président
Communauté de communes Ponthieu
Marquenterre
33 bis route du Crotoy
BP40038
80120 RUE**

**Chambre d'agriculture
de la Somme**
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3
Tél. : 03 22 33 69 00
Fax : 03 22 33 69 29

Amiens, le 26 septembre 2019

Bureau d'Abbeville
88 Bd de la République
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 20 67 30
Fax : 03 22 20 67 39

Objet : Avis modification PLU Le Crotoy
Affaire suivie par Alexandra Cannesson

Bureau d'Estrées-Mons
Station de l'Inra
2 domaine Brunehaut
80200 Estrées-Mons
Tél. : 03 22 85 32 10
Fax : 03 22 85 32 19

Monsieur le Président,

Au titre de l'article L153-40 du code de l'urbanisme, vous avez consulté la Chambre d'Agriculture de la Somme sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de LE CROTOY qui nous est parvenu le 29 août 2019.

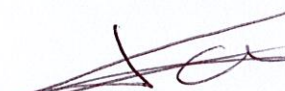
Bureau de Villers-Bocage
44 rue du Château d'Eau
BP 70018
80260 Villers-Bocage
Tél. : 03 22 93 51 20
Fax : 03 22 93 51 28

Le projet de modification porte sur la suppression d'un emplacement réservé en zone UB et l'actualisation de points particuliers de règlement sans effet sur l'agriculture.

Nous considérons que ce projet n'impacte pas l'activité agricole.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La Présidente,



Françoise CRÉTÉ

